

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 décembre 2014



OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 2

Nombre de membres : **11**
 Afférents au conseil : **11**
 En exercice : **11**

Date de la convocation : 23/12/2014
 Date d'affichage : 23/12/2014
 Ayant délibéré : 8 Votés Pour : 8
 Votés Contre : 0 Abstentions : 0

L'an deux mil quatorze, le vingt-neuf décembre à 17 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la Mairie d'OLIVESE, sous la présidence de M. MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Madame CIPRIANI Marie-Louise a été élue secrétaire de séance.

Etaient présents	Etaient représentés
M. MILLO Jean-Luc	Mme MICHELETTI née MARTINO Jeanne
M. CIPRIANI Jean-Marie	M. BRUNETTI Alain
Mme GUIQUET Sandra	
Mme CIPRIANI née GIACOMETTI Marie-Louise	Etaient absents
M. MARTINO Enzo	M. POLI Jean Baptiste
M. MANTESE Jean François	Mme OBENSAUS née DURAND Isabelle
	M. POLI Pierre Antoine

- **Vu** le Budget Primitif 2014 et la décision modificative n° 1.
- **Considérant** que des opérations n'ont pas été réalisées dans leur intégralité et que des travaux imprévus sont indispensables (Vitreaux de l'Eglise paroissiale détériorés, chauffage et climatisation du bâtiment communal).
- **Considérant** que ces travaux n'augmentent pas les dépenses au Budget Primitif 2014.

Le Maire expose au conseil Municipal qu'il convient de procéder aux virements de crédits suivants :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 203-14003 : REHABILITATION EAU POTABLE	40 000,00 €	
TOTAL D20 : Immobilisations Incorporelles	40 000,00 €	
D2131-14005 : VITRAUX EGLISE ET CHAUFFAGE CLIM		40 000,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations Corporelles		40 000,00 €

Le Conseil municipal après avoir délibéré, décide de procéder aux virements de crédit, sur le budget 2014, conformément au tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,
Le 05 Janvier 2015

Le Maire,
M. MILLO Jean-Luc,

